

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET DE SERVICES

42 M€ investis pour la **production de logements abordables*** dont **16,3 M€** dans les quartiers en renouvellement urbain et depuis 2018, **78,7 M€** dans les villes moyennes

3 984 ménages logés (y compris solutions d'hébergement)

34 196 aides et services attribués**

37 M€ d'aides et services auprès des **salariés des entreprises*****

ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES

294 M€ investis pour la **production de logements abordables**

28 970 logements sociaux et intermédiaires

635 logements neufs livrés

2 035 réhabilitations (résidentialisations comprises)

1 396 mises en chantier

1 171 agréments obtenus

Chiffres clés 2024

Président



Jean-Louis LE MALÉFAN (MEDEF)

Vice-président



Xavier GUILLEMET (CFE-CGC)

MEDEF

Benoit BONAVENTUR
Bernard LE FLOCH
Jean-Jacques LE GUERN
Jean-Louis LE MALÉFAN
Patrick PIQUE
Kelly RAULT
Marina RAULT
Jean-Noël TEXIER

CPME

Jennifer BAUMLIN
Patricia HÉGO

CFDT

Patrick ROULLÉ
Catherine TIDU

CFE-CGC

Xavier GUILLEMET
Nadia MORVAN

CFTC

Pierre EUZENES
Annie GOANVIC

CGT

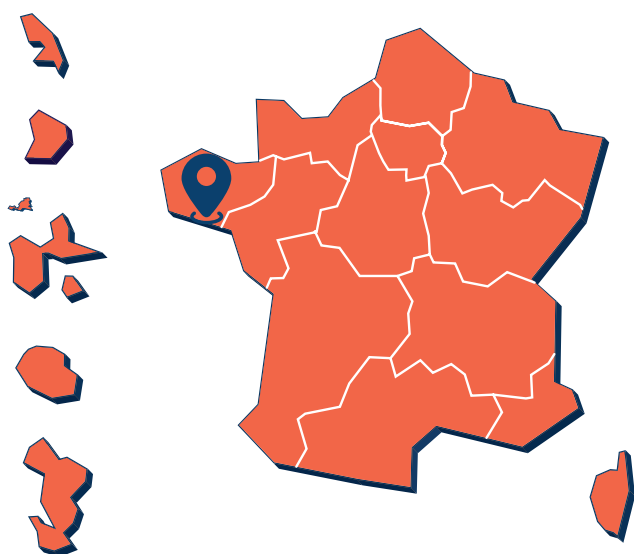
Romuald PILET
En cours de désignation

FO

Fabrice BELLEC
Dominique NEDELEC



Directeur régional : Rodolphe MORIZE
Référent du Comité régional : Serge STRULLU
bretagne@actionlogement.fr



Le Conseil d'administration du groupe Action Logement est représenté en région par des comités consultatifs : les Comités régionaux et territoriaux.

Issus des organisations patronales et syndicales, leurs mandataires sont les interlocuteurs privilégiés des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement, auprès desquels ils portent la politique et les orientations du Groupe.

Un comité est présent dans chaque région et en Outre-mer. Ils sont composés de 20 membres dans chacune des régions administratives et de 10 membres dans les Outre-mer.

Avec l'appui opérationnel des délégations régionales d'Action Logement, ils ont pour principales missions de mieux connaître les besoins spécifiques de chaque territoire afin de développer des solutions adaptées.

LES MISSIONS DES COMITÉS RÉGIONAUX ET TERRITORIAUX



Représenter

Les mandataires sont les ambassadeurs du Groupe dans leur région, auprès des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement. Ils siègent dans différentes instances et/ou dispositifs de concertation.

Ils concluent des conventions-cadres de territoire avec les collectivités, au nom du Groupe.



Evaluer et proposer

Les mandataires évaluent le marché et les besoins identifiés. Ils veillent à la distribution équitable des produits et des services proposés par Action Logement.

En lien avec les acteurs de l'emploi et du logement, ils proposent des projets et expérimentations en fonction des besoins et spécificités de leur territoire.

Ils facilitent la déclinaison des partenariats à l'échelle locale.



Partager

Les mandataires présentent régulièrement l'activité, les résultats et les perspectives du Groupe en région aux parties prenantes locales, notamment au travers de temps forts et de prises de parole auprès des partenaires du logement, de l'emploi et des entreprises cotisantes.